



## RAPPORT D'ACTIVITES 2011

---

**Conseil bruxellois de coordination sociopolitique  
ASBL**  
*Organisme intersectoriel de coordination agréé par  
la Commission communautaire française de la  
Région de Bruxelles-Capitale*  
RPM 418.480.071  
Avenue Voltaire 135  
1030 Bruxelles  
Tel. : 02.511.89.59  
Courriel : [info@cbcs.be](mailto:info@cbcs.be)  
<http://www.cbcs.be>

1. Nos identité et valeurs
2. Notre structure interne
3. Nos activités en 2011
4. Notre démarche d'évaluation qualitative
5. Nos perspectives pour 2012

*Editeur responsable : M. Pettiaux (av. Voltaire, 135 - 1030 Bruxelles)*

# 1. Nos identité et valeurs

---

## Identité

Depuis 1978, le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl constitue une plate-forme de contact entre les principales organisations privées francophones et bicommunautaires de l'action sociale et de la santé ambulatoire en Région de Bruxelles-Capitale. Cette plate-forme est volontairement pluraliste afin d'avoir une vision la plus complète possible sur l'évolution du secteur.

Depuis 2010, le CBCS est agréé en tant qu'organisme intersectoriel de coordination dans le cadre du décret de la CoCoF du 05 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé.

Les 3 activités du CBCS sont :

1. Informer les professionnels et futurs professionnels, les pouvoirs publics, les médias généralistes et toute personne intéressée, par l'édition d'informations sociales, d'études et d'analyses ;
2. Œuvrer au décloisonnement opérationnel des différents sous-secteurs ;
3. Promouvoir une démarche transversale d'évaluation qualitative dans le cadre du décret 'ambulatoire'.

Le CBCS n'est pas un simple fournisseur de services à ses membres. Le CBCS se définit à partir de ses membres, comme porteur de valeurs et d'une philosophie de travail spécifiques.

## Valeurs

Le CBCS travaille avec des professionnels de la santé et du social dans une volonté de diversité philosophique, idéologique et politique, ce qui implique :

- La liberté de pensée et d'expression
- L'égalité des droits
- La construction d'une société démocratique et solidaire

« *L'association se rattache aux principes de la liberté et de l'égalité et marque sa volonté de construire, dans la tolérance et le respect de la personne, une société juste, démocratique et solidaire, assurant à chacun des droits égaux, la liberté de pensée et d'expression* ». (extraits des Statuts)

Le CBCS défend la pertinence d'une prise en compte globale des problématiques sociales et de santé.

Le CBCS s'inscrit dans une démarche d'éducation permanente, visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective. Le CBCS favorise la co-construction et la complémentarité des savoirs.

## Moyens

Afin de pouvoir pleinement développer ses missions d'information et de soutien au dialogue sociopolitique, il est crucial de renforcer les moyens humains du CBCS, au minimum par l'engagement d'un ETP.

L'une des voies suivies est la reconnaissance du CBCS comme service d'éducation permanente (programme 3.2).

En 2011, nous avons répondu aux exigences minimales du décret Education permanente de la Communauté française en termes de quota de publication. Le décret demande de produire une étude de 60 000 signes et 15 analyses de 8 000 signes. L'année 2012 sera consacrée à l'amélioration de l'aspect qualitatif, tout en maintenant le seuil quantitatif. Il s'agira de mieux expliciter le projet de société que défend le CBCS et d'y raccrocher les analyses que nous produisons. Cela sera réalisé dans le cadre de notre DEQ locale. Nous espérons ainsi pouvoir introduire, sur cette base, un acte de candidature à l'agrément en mars 2013.

Le principal écueil lié à cette candidature est que la Communauté française demande aux candidats à la reconnaissance de répondre aux prescrits du décret sans en donner les moyens, qu'il faut, les deux premières années, trouver ailleurs. C'est la raison pour laquelle nous avons introduit, fin 2010, une demande de soutien financier aux Affaires socioculturelles de la CoCoF.

La réponse du ministre KIR a été positive. Nous avons reçu cette année une subvention de 5 000 euros comme soutien complémentaire à notre politique d'information. Cette somme équivaut aux frais techniques (graphisme, imprimerie, mailing) d'un numéro du bis (28-32 pp.)

Pour réaliser notre DEQ locale, nous avons bénéficié en 2011 d'un soutien financier de 3 815 euros du Fonds social 4S.

Le CBCS bénéficie de 2 postes ACS 95%, ce qui correspond à une intervention financière d'Actiris de 90 000 euros.

Les Affaires sociales de la CoCoF subventionnent le CBCS en tant qu'OIC à raison de 40 000 euros et pour initier la DEQ-T à raison de 40 000 euros également.

## 2. Notre structure interne

### *L'Assemblée générale*

L'Assemblée générale s'est réunie à une reprise. Elle accueille les nouveaux membres suivants :

1. Pierre d'Angle (Asile de nuit)
2. Transit (Aide aux toxicomanes)
3. Atoll (Centre de jour pour personnes âgées)
4. L'Entre-Temps (Aide aux jeunes et leurs familles)
5. Service social de Solidarité socialiste (Aide aux demandeurs d'asile)
6. Aimer Jeunes (Centre de planning familial)

La liste complète des membres sur : [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

### *Le Bureau*

Le Bureau ne s'est pas réuni en 2011. Une concertation permanente par courriels a été tenue entre ses membres et le coordinateur dans le cadre de la gestion quotidienne de l'association.

### *Le Conseil d'administration*

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises. Les principaux points à l'ordre du jour des réunions du CA :

- Suivi des activités, dont la DEQ locale et la DEQ-T, et des publications
- Présentation du projet de réseau pour l'accompagnement des jeunes de 17 à 25 ans en difficulté, porté par SOS Jeunes et Abaka
- Introduction d'une demande de subvention en initiatives auprès du service des affaires socioculturelle et éducation permanente de la CoCoF

- Adoption du plan de communication stratégique du CBCS, dans le cadre de la DEQ locale
- Préparation de l'Assemblée générale

Composition du conseil d'administration :  
[www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

### *L'équipe*

L'équipe est composée de :

- Stéphanie Devlésaver, chargée de projets communication/information (ACS, temps plein)
- Dominique Wautier, coordinatrice du projet de démarche transversale d'évaluation qualitative (subvention CoCoF, 0,44 ETP)
- Alain Willaert, coordinateur général (ACS, temps plein)

### *Le comité de rédaction*

Le comité de rédaction est pensé comme « outil-réseau », composé notamment de chargés de communication issus de divers organismes associatifs éditeurs. Il a pour objectif de mettre en place des mécanismes de soutiens mutuels, de travailler en solidarité et en complémentarité sur l'information social-santé bruxelloise ; d'alimenter et d'évaluer les productions diffusées par le CBCS.

Composition du comité de rédaction :  
[www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

### *L'inter-fédération ambulatoire*

Cette inter-fédération est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination agréés par le décret 'ambulatoire' : FCSS, FLCPF, FMM, FEDITO, LBFSM et FSB. Elle a pour objet de favoriser la prise en compte de la dimension transversale des missions des organismes représentatifs et de coordination.

## 3. Nos activités en 2011

L'ensemble de nos publications peuvent être téléchargées sur notre site Internet :  
[www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

*Les pauvres font de la politique : un colloque, 4 Rencontres irisées et un numéro du Bruxelles Informations Sociales.*

La participation des personnes précarisées à l'élaboration des politiques publiques est devenue un « incontournable ».

Les processus participatifs prennent les formes les plus diverses : consultations des pauvres, création de groupes d'experts de vécus, recueils de témoignages, etc. Les objectifs poursuivis présentent bien souvent une plus-value en termes de fonctionnement démocratique et d'efficacité des politiques mises en place. Pourtant, entre-temps, la pauvreté ne diminue pas.

A partir de ce constat, le CBCS, la FCSS, l'Agence Alter et le FBLP ont souhaité se pencher sur un concept devenu majeur dans l'élaboration des politiques publiques aujourd'hui. Et sur ses applications.

Quels sont les impacts et les impasses identifiables dans les processus de participation développés ces dernières années ?

Quelle plus-value réelle les plus précarisés peuvent-ils attendre de leur participation à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté ?

Quelles sont les perspectives d'avenir de ces processus ?

Le colloque s'est déroulé le 17 mars 2011 de 9h à 17h à la Maison des Associations internationales, rue de Washington 40 à 1050 Bruxelles.

Il a réuni professionnels, décideurs politiques et syndicaux. Il s'est poursuivi par trois « midis de réflexion » organisés les semaines suivantes (2, 10, 16 mai) en Régions Wallonne et Bruxelloise.

Pour aller plus loin, des contributions écrites complémentaires ont été sollicitées auprès de travailleurs de terrain et de scientifiques. Celles-ci ont été collationnées dans le numéro double 164/165 du Bruxelles informations Sociales paru en décembre 2011. Deux autres ont été publiées directement sur notre site Internet.

Les conclusions globales de cette réflexion ont été exposées lors d'un quatrième midi-débat, le 12 décembre.

*Le Bruxelles Informations Sociales n°163. Centres d'accueil : hébergement, accompagnement, réseau ... (mars 2011)*

Travailler ensemble. Rien de plus banal, de plus normal. On le fait tous les jours : en équipe, avec d'autres professionnels de son secteur, ... Et même parfois au-delà de son propre champ d'action. Alors, pourquoi dédier tout un '...bis' à la question ?... A partir d'un contexte précis – à savoir, l'aide et l'accueil aux sans-abri au sens large – le 'travail ensemble' se découvre dans toutes ses nuances, sa complexité, sa créativité.

Premier signe distinctif : une sorte d'inconstance positive, de polymorphie inépuisable. Qualité cependant à la source de multiples difficultés : nécessité de confiance mutuelle et de complémentarité entre les différents acteurs, ce qui le place d'emblée au cœur des tempêtes humaines, mais aussi institutionnelles et politiques.

Mais au-delà de sa complexité, travailler en partenariat, en réseau ne permet-il pas de repenser l'intervention sociale ? De travailler autrement pour offrir une diversité d'approches et répondre aux besoins variés des personnes dans la précarité ? Une manière d'éviter les

solutions trop linéaires et de trouver de nouvelles portes de sortie dans le circuit de l'aide sociale qui se mord un peu trop souvent la queue ?...

Le pari est lancé. Responsable politique, sociologues, direction de maison d'accueil, mais aussi représentants d'organes de coordination font part de leur positionnement, de leurs attentes et de leurs doutes sur la question. Et se penchent sur cet enjeu, très certainement crucial pour les années à venir : « comment penser la continuité de l'aide face à des trajectoires de vies de plus en plus diversifiées ? »

Ce numéro est édité en partenariat avec l'Association des Maisons d'Accueil.

Le dossier est complété par 3 articles parus directement sur notre site Internet.

*Le courriel hebdomadaire d'informations sociales 'Les brèves du bis' et le site Internet*

Les Brèves du bis sont éditées chaque mercredi (sauf vacances scolaires).

L'objectif des "Brèves du bis" est d'annoncer et de relayer les actions de l'associatif bruxellois dans le secteur du social et de la santé, au sens large.

**Au 31 décembre 2011, on comptait 2 489 abonnés directs.** Le courriel d'informations sociales est également relayé par la liste de diffusion "Belsoc Infos" dans la Communauté française.

La newsletter est complétée par la publication d'articles publiés sur le site Internet. **En 2011, cette production Internet représente 1 dossier, 12 articles et 33 brèves.**

Afin de nourrir nos productions, nous assistons régulièrement à des colloques et journées d'études organisés tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

## *Représentations et participations*

La revue Bruxelles Informations Sociales est membre de **l'Association des revues scientifiques et culturelles**.

Le CBCS est représenté au sein de l'assemblée générale de **la revue d'action sociale l'Observatoire**. Cette dernière poursuit les mêmes objectifs que le Bruxelles Informations Sociales, mais est centrée sur la Wallonie. Une réunion a été tenue en 2011 afin d'échanger sur le métier de publication dans le secteur social-santé : choix des thématiques, processus d'élaboration d'un dossier, appel aux contributeurs, planification, diffusion, travail de réécriture, etc. Rencontre qui a débouché sur des perspectives de collaborations, notamment dans le cadre de nos rencontres irisées.

Le CBCS fait partie du comité d'accompagnement de **la recherche-action menée par SOS Jeunes et Abaka sur la problématique des jeunes de 17-25 ans**. L'ambition du projet est de créer un réseau facilitateur du passage entre les services d'aide à la jeunesse et les services pour adultes. Ce projet fait le lien entre la publication du ...bis n° 161 et la perspective d'une future publication en 2013 sur la question. Il permet également au CBCS d'avoir une vue d'ensemble des personnes travaillant de manière transversale sur cette question.

Le CBCS fait partie **du comité de rédaction et du comité de lecture de « Le Grain asbl »** (Bruxelles). Les rôles de ces comités sont essentiellement les suivants : définir la ligne éditoriale de l'asbl, suggérer articles et dossiers ; identifier les auteurs pertinents ; réflexions sur les stratégies de diffusion et de promotion ; lecture et évaluation de la pertinence des articles ; veiller au respect de la ligne éditoriale et transmettre des avis critiques constructifs éventuels en vue d'améliorer les productions.

A titre plus ponctuel, le CBCS a également participé en 2011 à **plusieurs réunion du comité de rédaction du SMES-B** (Bruxelles) en vue d'une réflexion autour d'une publication dans le cadre des 10 ans de l'asbl

Le CBCS fait partie du comité d'accompagnement de **la recherche-action 'travail intersectoriel' menée par Repères asbl et le CLPS de Bruxelles**. Ce projet est né de constats issus de terrains divers et relayés tant au sein des espaces de formation animés par Repères que de divers suivis de projets assurés par le CLPS. Ces constats mettent en évidence des besoins mais aussi des difficultés vécues par les professionnels pour intégrer dans leur travail une collaboration intersectorielle. Il s'agit de mieux comprendre les enjeux de ce type de collaborations en questionnant plus avant les vécus et expériences des professionnels.

Le CBCS est représenté au sein du Conseil d'administration du **Centre local de Promotion de la Santé (CLPS)** de Bruxelles.

Le CBCS est invité permanent de l'assemblée générale du **Centre de documentation et de coordination sociales asbl (CDCS)**.

**Le CBCS est également membre de :**

- Service intégré de soins à domicile bruxellois francophone (SISD)
- Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté
- Comité de vigilance en travail social
- Soins chez soi asbl

Enfin, en 2011, nous avons participé à un **certain nombre de colloques et journées d'étude en tant qu'intervenant** sur les thématiques de la mise en réseau, la Charte associative et la Démarche d'évaluation qualitative.

### *Mandats au Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé*

Le CBCS est représenté au sein des sections Personnes handicapées, Cohésion Sociale, Hébergement et Services ambulatoires du Conseil consultatif. Il occupe la Vice-présidence du Bureau.

Le Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé est un organe chargé de donner des avis spécifiques sur la programmation et l'agrément de services d'action sociale (3<sup>ème</sup> âge, famille, personnes handicapées, services sociaux, planning familial, aide à domicile, toxicomanies, santé mentale ...) subventionnés par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

La spécificité de ce Conseil consultatif est, d'une part, qu'il est composé de représentants des organisations syndicales et patronales, des usagers et d'experts, et que, d'autre part, bien qu'il soit divisé en cinq sections (services ambulatoires, hébergement, aide à domicile, personnes handicapées et Cohésion sociale), il conserve son unité, de part la constitution d'une coupole regroupant des membres des diverses sections, le Bureau. L'objectif affiché est ainsi d'assurer une cohérence des politiques menées dans ces secteurs.

La présence de représentants du CBCS est importante pour la réalisation des objectifs poursuivis. Le CBCS est lieu de dialogue intersectoriel et est susceptible de valoriser le travail des sections du Conseil consultatif, et par delà de la Commission communautaire française en général.

### *Participation au projet de portail social du CIRB*

Le Centre informatique de la Région bruxelloise a pour projet la création d'un portail social. Plus qu'un simple site de contenus, un portail agrège des informations de multiples contributeurs. Par ailleurs, le portail intègre des outils transversaux à l'ensemble des sources d'informations. Tout cela n'a qu'un seul objectif : faciliter la recherche de l'utilisateur. Le CBCS, ainsi que d'autres fournisseurs de contenus potentiels tels le CDCS ont participé à la réflexion sur la faisabilité du projet jusqu'à son report sine die par la ministre bruxelloise compétente pour l'Informatique, Mme Brigitte Grouwels, en octobre 2011.

### *La Démarche transversale d'évaluation qualitative*

Par cycle de 3 ans, le CBCS promeut une démarche transversale d'évaluation qualitative d'une ou plusieurs thématiques retenues par le Collège francophone en vertu du décret. Ces analyses concourent à éclairer les secteurs et l'autorité politique, par exemple, sur les dimensions d'accessibilité de l'offre de services mise en tension avec la pénibilité du travail.

Le rapport exploratoire a été livré en novembre 2011. Ce rapport rassemble les résultats de la première phase, exploratoire, de la Démarche d'Evaluation Qualitative Transversale (DEQ-T). En toute bonne logique de recherche, il constitue un document de travail dans le cadre d'un processus qui se déroule sur trois années.

Composition du comité de pilotage :  
[www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

## 4. Notre démarche d'évaluation qualitative

---

La démarche d'évaluation qualitative est obligatoire pour tous les organismes et associations agréés par le décret 'ambulatoire'. La DEQ vise l'amélioration du service proposé aux bénéficiaires et à la population dans son ensemble en termes de prévention, d'aide ou de soin, compte tenu des moyens disponibles en effectifs, ressources financières et structures.

Les 7 organismes de coordination agréés par le décret ambulatoire ont choisis de développer leur DEQ sur la même thématique : la communication. La communication est en effet l'une des missions de base des organismes de coordination.

**La DEQ particulière du CBCS est de repenser ses outils de communication externe :**

- **au niveau de la forme (pour répondre à l'évolution des techniques)**
- **et du fond (pour mesurer l'adéquation de la ligne éditoriale actuelle aux attentes des secteurs ainsi que pour renforcer la dimension analytique des publications propres).**

Le département AlterR&I de l'Agence Alter a été choisi comme accompagnateur extérieur.

AlterR&I accompagne le CBCS dans sa démarche. Il est garant de la méthode, adapte ses outils éprouvés de consultation du lectorat pour le CBCS et soutient l'équipe du CBCS dans sa volonté de répondre aux prescrits du décret Education permanente.

Il a été convenu que les 7 organismes agréés se réunissent à plusieurs reprises, notamment, avec la volonté d'échange de pratique, dans la mesure où le dépliage des expériences de chaque organisme permettra à tous de réagir sur l'expérience de chacun. En ce sens, les 6 autres organismes de coordination agréés (FCSS, FSB, LBFSM, FEDITO, FMM et FLCPF), sont considérés comme partenaires.

Un 2ème objectif est de réfléchir avec les organismes sectoriels de coordination à la mutualisation de ressources afin de penser des productions et des outils communs de communication et des synergies dans ce domaine.

**En 2011, trois chantiers ont été réalisés :**

1. L'enquête de lectorat afin de mesurer l'adéquation entre l'information produite et diffusée et les attentes et besoins des lecteurs de la newsletter, du site Internet et de la revue papier ;
2. La formation courte de l'équipe sur les prescrits du décret Education permanente ;
3. Les réunions de l'inter-fédération ambulatoire concernant le dépliage d'expériences dans le domaine de la communication et la pose d'un cadre de mise en commun de ressources et de moyens de communication.

Ces 3 chantiers ont abouti à la rédaction d'un plan stratégique de communication prévoyant le renouvellement des outils (newsletter et site Internet). Ce renouvellement sera effectué au plus tard courant du premier semestre 2013.

L'année 2012 sera mise à profit pour affiner le positionnement du CBCS dans une logique d'éducation permanente afin de faire acte de candidature à l'agrément en mars 2013.

## 5. Nos perspectives pour 2012

---

### *Démarche d'évaluation qualitative: vers une candidature à l'agrément EP*

Afin de pouvoir pleinement développer ses missions d'information et de soutien au dialogue sociopolitique, **il est crucial de renforcer les moyens humains de l'association**, au minimum par l'engagement d'un ETP (communication et étude/analyse), ainsi que d'un demi ETP (secrétariat administratif).

**L'une des voies suivies est la reconnaissance du CBCS comme service d'éducation permanente (programme 3.2).**

La reconnaissance demande de renforcer l'aspect « analyse » et « réflexion » de nos productions Internet et papier et d'avoir un regard plus précis sur l'usage qui est fait de nos publications.

Nous poursuivrons en 2012 le travail entamé en 2011, à savoir : répondre aux exigences minimales du décret Education permanente afin d'introduire, sur cette base, un acte de candidature en mars 2013.

### *Autres activités programmées*

Deux numéros du ...bis paraîtront en 2012.

Au premier semestre paraîtra un numéro double consacré à une recherche réalisée par le centre d'études sociologiques des FUSL sur "**Les jeunes aux lisières de l'Aide à la jeunesse et de l'Aide aux personnes handicapées en Région de Bruxelles-capitale**".

Au second semestre paraîtra un numéro consacré à **l'aide alimentaire**, en partenariat avec la FdSS (ex FCSS).

La parution hebdomadaire de la **newsletter 'les Brèves du bis'** se poursuivra. Cette parution sera toujours renforcée par **l'édition d'articles originaux sur notre site Internet.**

En janvier, le CBCS organisera une réunion de son assemblée générale consacrée à **une information sur la 6ème réforme de l'Etat.**

Au premier trimestre, le CBCS, en partenariat avec la FdSS, l'Agence Alter et le FBLP organisera **une demi journée d'information et de débat consacrée aux conséquences des mesures d'austérité économique sur les publics précarisés.**

La participation aux travaux **du Conseil consultatif CoCoF** se poursuivra.

La **deuxième phase** de la Démarche transversale d'évaluation qualitative sera initiée.

Par convention avec l'APEF, le CBCS mettra en œuvre **des projets ABBET 2011 relatifs au bien-être au travail** réalisés au profit des Services reconnus par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale et relevant des Fonds sociaux ISAJH (aide aux personnes handicapées et maisons d'accueil) et ASSS (aide sociale et santé ambulatoire).

Le CBCS sera partenaire de l'Ecole de Santé Publique de l'ULB pour la réalisation de **l'étude préparatoire à l'élaboration de la programmation** des services ambulatoires en Région bruxelloise.

### **Pour toute information :**

**Conseil bruxellois de coordination sociopolitique ASBL**

Avenue Voltaire 135  
1030 Bruxelles

<http://www.cbcs.be>